## **SPIR COMMUNICATION**

Société Anonyme au capital de 24 981 644 euros ZI des Milles, Europarc de Pichaury, Bâtiment D5 1330 avenue Guillibert de la Lauzière, BP 30460 13592 Aix-en-Provence Cedex 3 317 082 675 RCS Aix-en-Provence

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

## Chers actionnaires,

Conformément à l'instruction de l'AMF n°2006-10 du 19 décembre 2006, nous vous informons que les honoraires perçus par les commissaires aux comptes du groupe, au titre de l'exercice 2012 se sont élevés à :

	Ernst & Young Audit				KPMG Audit				AUTRES			
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés * Emetteur * Filiales intégrées globalement	55 000 191 000	55 000 195 000	22 78	22 78	55 000 133 500	55 000 150 500	29 71	27 73				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Filiales intégrées globalement						5 000						
Sous-total	246 000	250 000	100	100	188 500	205 500	100	100				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales												
intégrées globalement												
Juridique, fiscal, social												
• Autres (IFRS) ( > 10%)												
Sous-total												
TOTAL	246 000	250 000	100	100	188 500	205 500	100	100				

Enfin, nous vous rappelons qu'en vertu des nouvelles dispositions, à savoir l'article 221-3 du règlement AMF, sur renvoi de l'article 222-8 dudit règlement, et l'article L.820-3 du code de commerce, cette information n'a plus à figurer dans le rapport annuel et dans le document de référence.

Cependant cette information doit être publiée dans les 4 mois de la clôture des comptes annuels dans un communiqué mis en ligne sur le site de l'AMF et sur le site spir.fr.

Aix-en-Provence, Le 03 avril 2013

Le Président Directeur Général Louis Echelard